



Le 9 novembre 2017

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2017

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre 2017. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »), dans laquelle elle détient une participation de 81,53 %.

Faits saillants

Troisième trimestre 2017

- Revenus de 1,03 G\$ au troisième trimestre 2017, en hausse de 36,4 M\$ (3,6 %) par rapport à la même période de 2016.
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ de 421,1 M\$, en hausse de 31,3 M\$ (8,0 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 171,9 M\$ (1,42 \$ par action de base) au troisième trimestre 2017, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 8,3 M\$ (0,07 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit un écart favorable de 180,2 M\$ (1,49 \$ par action de base).
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 97,2 M\$ (0,81 \$ par action de base) au troisième trimestre 2017, contre 83,2 M\$ (0,68 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 14,0 M\$ (0,13 \$ par action de base), ou de 16,8 %.
- Au troisième trimestre 2017, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 30,0 M\$ (3,8 %) de ses revenus. Le bénéfice d'exploitation ajusté du secteur a progressé de 15,7 M\$ (4,3 %), malgré l'écart défavorable de 5,6 M\$ lié à des éléments non récurrents.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au troisième trimestre 2017 en téléphonie mobile (21,4 M\$ ou 16,0 %), en accès Internet (15,0 M\$ ou 6,1 %), pour les services affaires (2,5 M\$ ou 8,8 %) et le service de vidéo sur demande par abonnement *club illico* (« *club illico* ») (2,3 M\$ ou 29,5 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné³ (« RMPA ») de Vidéotron de 156,46 \$ au troisième trimestre 2017, contre 146,58 \$ à la même période de 2016, soit une croissance de 9,88 \$ (6,7 %).
- Augmentation nette de 50 400 unités de service⁴ (0,9 %) au troisième trimestre 2017, dont 37 000 lignes en téléphonie mobile, 26 900 clients à l'accès Internet par câble et 9 800 clients à *club illico*.
- Le 24 juillet 2017, Vidéotron a réalisé un gain de 243,1 M\$ à la suite de la vente à Shaw Communications Inc. (« Shaw ») de ses sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz détenues à l'extérieur du Québec, pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$.
- Au troisième trimestre 2017, le secteur Média a affiché une croissance de 9,9 M\$ (4,5 %) de ses revenus et de 11,3 M\$ (32,8 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Indicateur clé de rendement »

⁴ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de *club illico*, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Changements apportés à la haute direction des secteurs de la Société.
 - Départ à la retraite de Julie Tremblay qui quitte ainsi ses fonctions de présidente et chef de la direction de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») et de présidente et chef de la direction de Québecor Groupe Média.
 - Nomination de France Lauzière à titre de présidente et chef de la direction de Groupe TVA ; elle conserve également son poste de chef de contenu de Québecor Contenu.
 - Les activités de musique, de journaux, d'édition de livres, d'affichage et d'imprimerie relèvent dorénavant de Pierre Karl Péladeau.
 - Nomination de Martin Tremblay comme chef de l'exploitation de Groupe Sports et divertissement.

« L'excellent rendement du secteur Télécommunications et la forte amélioration de la rentabilité d'exploitation du secteur Média ont de nouveau contribué, au troisième trimestre 2017, à la solide progression du bénéfice d'exploitation ajusté et du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor », a commenté Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor. « La croissance des résultats de Vidéotron provient une fois de plus de la contribution de ses produits et services à fort potentiel, dont la téléphonie mobile et l'accès Internet. Dans le secteur Média, la hausse marquée des revenus et de la rentabilité d'exploitation s'explique par l'incidence positive sur nos revenus publicitaires et d'abonnement de notre stratégie de programmation en télédiffusion, de même que par le succès probant des activités des studios MELS au troisième trimestre 2017. Par ailleurs, les ventes de licences de spectre sans fil réalisées aux deuxième et troisième trimestres 2017 ont permis de générer des entrées de fonds totalisant 614,2 M\$ en espèces et des gains sur disposition d'actifs totalisant 330,9 M\$. La Société a maintenant accès à plus de 2,0 G\$ en liquidités disponibles, ce qui optimise sa flexibilité financière dans un contexte d'investissements dans des projets porteurs », a ajouté Pierre Karl Péladeau.

« Le nombre d'unités de service¹ de Vidéotron s'est accru de 143 100 (2,5 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2017, dont une hausse de 122 600 lignes (14,1 %) en téléphonie mobile », a indiqué Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Nous venons tout juste d'atteindre l'important jalon de la millionième ligne en téléphonie mobile. En l'espace de 7 ans, Vidéotron a donc su se tailler une place de choix parmi les plus grands joueurs de l'industrie des télécommunications. Cela témoigne de la réceptivité des consommateurs face à notre offre et du besoin de concurrence accrue dans le marché de la téléphonie mobile. En outre, Vidéotron a recruté 26 900 clients (1,7 %) à l'accès Internet par câble au troisième trimestre 2017, soit la plus forte croissance trimestrielle enregistrée à ce service depuis cinq ans. La stratégie de commercialisation du service Internet Fibre Hybride 120 connaît toujours un vif succès et nous demeurons la seule entreprise de télécommunications à pouvoir offrir un service aussi performant et rapide sur un si vaste territoire au Québec ».

De plus, Vidéotron a conclu, en août 2017, une entente avec Comcast Corporation afin de développer pour le bénéfice de ses clients une solution innovante de télé IP, basée sur la plateforme XFINITY X1 de cette entreprise. « Nos clients pourront ainsi profiter d'une expérience de télévision à la fine pointe de la technologie leur permettant de naviguer de façon plus simple, rapide et intuitive, parmi un contenu diversifié, dont entre autres, des contenus de télévision, de films, de spectacles sur demande, de vidéos sur le Web et d'applications », a ajouté Manon Brouillette. « Déjà reconnue comme l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois depuis 12 ans, Vidéotron s'est vu décerner, le 12 octobre 2017, deux distinctions honorifiques additionnelles selon l'indice Ipsos-Infopresse 2017, soit celle de la marque québécoise la plus avant-gardiste et celle de la marque la plus engageante. Enfin, selon les données publiées en octobre 2017 par l'organisme de recherche et d'innovation CEFRIO, *club illico* a été adopté par 19,0 % des ménages québécois disposant d'un accès Internet, en hausse de 4 points de pourcentage par rapport à 2016. *club illico* demeure le plus important fournisseur canadien de service de vidéo sur demande par abonnement au Québec. Toutes ces initiatives, ces distinctions et ces accomplissements démontrent de nouveau que Vidéotron est une entreprise tournée vers l'avenir, connectée plus que jamais aux besoins et aux attentes de ses clients », a conclu Manon Brouillette.

« Dans le secteur Média, la télédiffusion et les services cinématographiques et audiovisuels sont à l'origine d'une hausse de 32,8 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur », a commenté France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA. « Les résultats favorables en télédiffusion s'expliquent surtout par l'impact de l'augmentation des revenus publicitaires du Réseau TVA, en hausse pour un quatrième trimestre consécutif par rapport à la période correspondante de l'année précédente, combiné à la progression des revenus d'abonnement de TVA Sports. De plus, la part de marché totale du Réseau TVA et de ses chaînes spécialisées a enregistré une hausse notable au troisième trimestre 2017, tout particulièrement la chaîne d'information continue LCN. Dans les services cinématographiques et audiovisuels, la croissance du nombre de productions cinématographiques a contribué à

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de *club illico*, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

une hausse importante des revenus et du bénéfice d'exploitation ajusté au troisième trimestre 2017. Par ailleurs, dans l'édition de magazines, les réductions de coûts liées aux mesures de restructuration ont permis d'atténuer l'impact négatif de la baisse des revenus », a conclu France Lauzière.

« Grâce aux retombées de ses investissements dans des activités à fort potentiel de croissance et de rentabilité, jumelées aux actions visant à accroître son efficacité opérationnelle et sa flexibilité financière, la Société demeure en excellente position pour générer de la valeur pour ses actionnaires », a ajouté Pierre Karl Péladeau.

« En terminant, je suis fort heureux que France Lauzière ait accepté le défi d'assumer la fonction de présidente et chef de la direction de Groupe TVA. Au cours des dernières années, France et son équipe responsable des contenus ont grandement contribué au succès du Réseau TVA et des chaînes spécialisées dans un contexte difficile de prolifération des sources d'information et de divertissement », a commenté Pierre Karl Péladeau. « Je tiens également à saluer la nomination de Martin Tremblay au poste de chef de l'exploitation de Groupe Sports et divertissement. Martin a, entre autres, représenté avec brio Québecor dans le mandat de conception et de construction de ce qui allait devenir le Centre Vidéotron. Il contribuera davantage, dans ses nouvelles fonctions, au développement et au rayonnement de ce secteur. Finalement, je souhaite remercier chaleureusement Julie Tremblay pour sa précieuse contribution, son dévouement et sa capacité à mobiliser ses équipes au bénéfice de la Société au cours des 25 dernières années », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers des troisièmes trimestres de Québecor – 2013 à 2017

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

| | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 |
|--|------------|----------|----------|----------|----------|
| Revenus | 1 034,7 \$ | 998,3 \$ | 974,5 \$ | 890,9 \$ | 886,4 \$ |
| Bénéfice d'exploitation ajusté | 421,1 | 389,8 | 391,4 | 361,8 | 364,2 |
| Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires | 167,1 | (8,3) | 87,0 | 9,8 | 12,9 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires | 171,9 | (8,3) | 85,1 | 45,1 | (188,8) |
| Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies | 97,2 | 83,2 | 74,0 | 58,1 | 58,8 |
| Par action de base : | | | | | |
| Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires | 1,38 | (0,07) | 0,71 | 0,08 | 0,10 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires | 1,42 | (0,07) | 0,69 | 0,37 | (1,53) |
| Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies | 0,81 | 0,68 | 0,60 | 0,47 | 0,47 |

Comparaison des troisièmes trimestres 2017 et 2016

Revenus de 1,03 G\$, en hausse de 36,4 M\$ (3,6 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (30,0 M\$ ou 3,8 % des revenus du secteur), Média (9,9 M\$ ou 4,5 %) et Sports et divertissement (3,7 M\$ ou 47,4 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 421,1 M\$, en hausse de 31,3 M\$ (8,0 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (15,7 M\$ ou 4,3 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur), malgré l'écart défavorable de 5,6 M\$ lié à des éléments non récurrents, et Média (11,3 M\$ ou 32,8 %). Écart favorable au siège social (4,8 M\$), dont l'écart favorable de la charge de rémunération à base d'actions.

- Augmentation de la perte d'exploitation ajustée dans le secteur Sports et divertissement (0,5 M\$ ou 38,5 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 0,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 4,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2017.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 171,9 M\$ (1,42 \$ par action de base) au troisième trimestre 2017, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 8,3 M\$ (0,07 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit un écart favorable de 180,2 M\$ (1,49 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - le gain de 243,1 M\$ sur la vente de licences de spectre comptabilisé au troisième trimestre 2017, dont 121,6 M\$ sans incidence fiscale ;
 - la hausse de 31,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - la diminution de 7,2 M\$ des frais financiers ;
 - l'écart favorable de 5,9 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 48,1 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- l'augmentation de 26,3 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- la hausse de 12,9 M\$ de la charge d'amortissement ;
- un écart défavorable de 11,9 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 11,7 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'écart défavorable de 5,5 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

Au cours des troisièmes trimestres 2017 et 2016, Québecor Média a réalisé des tests de dépréciation sur son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Magazines, considérant la tendance à la baisse affectant les revenus dans l'industrie. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de son UGT Magazines était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$, dont 1,5 M\$ sans incidence fiscale, a été comptabilisée au troisième trimestre 2017 (40,1 M\$ sans incidence fiscale au troisième trimestre 2016). De plus, une charge de dépréciation d'actifs incorporels totalisant 12,4 M\$, dont 3,1 M\$ sans incidence fiscale, a été comptabilisée dans ce secteur au troisième trimestre 2017 (aucune au troisième trimestre 2016).

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 97,2 M\$ (0,81 \$ par action de base) au troisième trimestre 2017, contre 83,2 M\$ (0,68 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 14,0 M\$ (0,13 \$ par action de base).

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et 2016

Revenus de 3,06 G\$, en hausse de 97,0 M\$ (3,3 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (97,1 M\$ ou 4,1 % des revenus du secteur), Sports et divertissement (2,1 M\$ ou 8,5 %) et Média (1,4 M\$ ou 0,2 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,18 G\$, en hausse de 76,7 M\$ (6,9 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (60,4 M\$ ou 5,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Média (19,5 M\$ ou 50,4 %).
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (1,2 M\$ ou -19,4 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 1,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des

unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 3,9 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2017.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 304,1 M\$ (2,51 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2017, contre 71,4 M\$ (0,58 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 232,7 M\$ (1,93 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - le gain de 330,9 M\$ sur la vente de licences de spectre comptabilisé au cours des neuf premiers mois de 2017, dont 165,5 M\$ sans incidence fiscale ;
 - la hausse de 76,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - l'écart favorable de 14,3 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - la diminution de 12,1 M\$ des frais financiers ;
 - l'écart favorable de 7,4 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 78,6 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- un écart défavorable de 73,6 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 72,4 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'augmentation de 32,6 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 15,6 M\$ relativement à la perte sur refinancement de dettes ;
- l'augmentation de 5,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 251,3 M\$ (2,08 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2017, contre 220,8 M\$ (1,80 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 30,5 M\$ (0,28 \$ par action de base).

Opérations financières

Le 8 novembre 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé, sous réserve de l'approbation des dépôts réglementaires auprès de la Bourse de Toronto, un fractionnement des actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et des actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») en circulation de la Société, à raison de deux pour une. Ainsi, les porteurs d'actions de la Société recevront une action additionnelle pour chaque action détenue à la date de clôture des registres le 15 novembre 2017. Les négociations sur les actions de la Société, sur la nouvelle base de deux pour une, commenceront à l'ouverture des marchés le 17 novembre 2017. Les actions de la Société seront négociées selon la procédure de négociation des effets payables (« due bill ») de la Bourse de Toronto du mardi 14 novembre 2017 au jeudi 16 novembre 2017.

Le 12 octobre 2017, la Société a augmenté la taille de sa facilité de crédit garantie renouvelable de 150,0 M\$ à 300,0 M\$.

Le 29 septembre 2017, la Société a remboursé son prêt hypothécaire existant de 30,1 M\$. Le même jour, la Société a conclu un nouveau prêt hypothécaire de 50,0 M\$, portant intérêt à un taux fixe de 3,757 % et échéant en octobre 2022.

Le 14 juillet 2017, Québecor a reçu un avis relatif à la conversion de débetures convertibles d'un montant nominal de 50,0 M\$ contre 2 077 922 actions catégorie B de Québecor. La Société a exercé son option de paiement en espèces et a payé 95,2 M\$ le 6 septembre 2017.

Le 6 juillet 2017, Québecor Média a racheté pour annulation 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital ») pour un prix d'achat global de 37,7 M\$, payable en espèces. Le même jour, Québecor Média a également effectué le paiement d'un titre détenu par CDP Capital pour un montant de 6,2 M\$. À la suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,07 % à 81,53 %, tandis que celle de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 18,93 % à 18,47 %.

Au cours du troisième trimestre 2017, 50 000 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 1,1 M\$. Par suite de cette transaction, le surplus d'apport a été augmenté de 1,2 M\$ et le passif lié à la charge de rémunération à base d'actions a été réduit d'un montant équivalent.

Conseil d'administration

Le 28 septembre 2017, Andrea C. Martin a été nommée administratrice de Québecor et de Québecor Média et membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de ces deux entreprises.

Dividendes

Le 8 novembre 2017, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B (soit 0,0275 \$ par action après avoir donné effet au fractionnement des actions catégorie A et des actions catégorie B, à raison de deux pour une, en vigueur à compter du 15 novembre 2017). Ce dividende sera versé le 19 décembre 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 24 novembre 2017. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 9 août 2017, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2017. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2017 et 14 août 2018, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2017, la Société a racheté et annulé 1 541 500 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 66,9 M\$ (233 200 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 8,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016). L'excédent de 61,1 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (7,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016).

Le 9 novembre 2017, la Société annonce, dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, qu'elle conclura le ou vers le 10 novembre 2017 un régime automatique d'achat d'actions (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il entrera en vigueur le 13 novembre 2017 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du troisième trimestre 2017 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 9 novembre 2017, à 10 h (HNE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le troisième trimestre 2017, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1224032 et code d'accès pour les participants 48006#, entre les 9 novembre 2017 et 9 février 2018. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à conserver les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 9 novembre 2017 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,53 % dans Québecor Média, laquelle emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur Twitter : <www.twitter.com/Quebecor>

– 30 –

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président principal et chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

Hugo Delaney
Vice-président, Affaires publiques et communications
Québecor Média inc.
hugo.delaney@quebecor.com
514 380-1808

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| | Trois mois terminés les | | Neuf mois terminés les | |
|--|-------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
| | 30 septembre | | 30 septembre | |
| | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) : | | | | |
| Télécommunications | 379,3 | \$ 363,6 | \$ 1 145,2 | \$ 1 084,8 |
| Média | 45,8 | 34,5 | 58,2 | 38,7 |
| Sports et divertissement | (1,8) | (1,3) | (7,4) | (6,2) |
| Siège social | (2,2) | (7,0) | (14,5) | (12,5) |
| | 421,1 | 389,8 | 1 181,5 | 1 104,8 |
| Amortissement | (175,2) | (162,3) | (518,3) | (485,7) |
| Frais financiers | (75,5) | (82,7) | (231,5) | (243,6) |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | (80,2) | (68,3) | (191,7) | (118,1) |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | (6,7) | (1,2) | (7,3) | (14,7) |
| Gain sur vente de licences de spectre | 243,1 | – | 330,9 | – |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | (43,5) | (40,9) | (43,8) | (40,9) |
| Perte sur refinancement de dettes | – | – | (15,6) | – |
| Impôts sur le bénéfice | (63,7) | (37,4) | (101,8) | (96,4) |
| Bénéfice lié aux activités abandonnées | 5,9 | – | 14,3 | – |
| Bénéfice net (perte nette) | 225,3 | \$ (3,0) | \$ 416,7 | \$ 105,4 |

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| | Trois mois terminés les | | Neuf mois terminés les | |
|---|-------------------------|-----------------|------------------------|----------------|
| | 30 septembre | | 30 septembre | |
| | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 |
| Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies | 97,2 | \$ 83,2 | \$ 251,3 | \$ 220,8 |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | (80,2) | (68,3) | (191,7) | (118,1) |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | (6,7) | (1,2) | (7,3) | (14,7) |
| Gain sur vente de licences de spectre | 243,1 | – | 330,9 | – |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | (43,5) | (40,9) | (43,8) | (40,9) |
| Perte sur refinancement de dettes | – | – | (15,6) | – |
| Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹ | (19,3) | 0,5 | 13,1 | 3,7 |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements | (23,5) | 18,4 | (44,4) | 20,6 |
| Activités abandonnées | 4,8 | – | 11,6 | – |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires | 171,9 | \$ (8,3) | \$ 304,1 | \$ 71,4 |

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et *club illico*, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de *club illico*, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

| | Trois mois terminés les 30 septembre | | Neuf mois terminés les 30 septembre | |
|--|---|--------------|--|----------------|
| | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 |
| Revenus | 1 034,7 | 998,3 | 3 063,2 | 2 966,2 |
| Coûts liés au personnel | 170,7 | 169,8 | 539,8 | 536,2 |
| Achats de biens et services | 442,9 | 438,7 | 1 341,9 | 1 325,2 |
| Amortissement | 175,2 | 162,3 | 518,3 | 485,7 |
| Frais financiers | 75,5 | 82,7 | 231,5 | 243,6 |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | 80,2 | 68,3 | 191,7 | 118,1 |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | 6,7 | 1,2 | 7,3 | 14,7 |
| Gain sur vente de licences de spectre | (243,1) | - | (330,9) | - |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | 43,5 | 40,9 | 43,8 | 40,9 |
| Perte sur refinancement de dettes | - | - | 15,6 | - |
| Bénéfice avant impôts sur le bénéfice | 283,1 | 34,4 | 504,2 | 201,8 |
| Impôts sur le bénéfice (recouvrement) : | | | | |
| Exigibles | 2,4 | 51,2 | 14,5 | 130,5 |
| Différés | 61,3 | (13,8) | 87,3 | (34,1) |
| | 63,7 | 37,4 | 101,8 | 96,4 |
| Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies | 219,4 | (3,0) | 402,4 | 105,4 |
| Bénéfice lié aux activités abandonnées | 5,9 | - | 14,3 | - |
| Bénéfice net (perte nette) | 225,3 | (3,0) | 416,7 | 105,4 |
| Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux | | | | |
| Actionnaires | 167,1 | (8,3) | 292,5 | 71,4 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 52,3 | 5,3 | 109,9 | 34,0 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux | | | | |
| Actionnaires | 171,9 | (8,3) | 304,1 | 71,4 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 53,4 | 5,3 | 112,6 | 34,0 |
| Résultat par action attribuable aux actionnaires | | | | |
| De base et dilué : | | | | |
| Tiré des activités poursuivies | 1,38 | (0,07) | 2,41 | 0,58 |
| Tiré des activités abandonnées | 0,04 | - | 0,10 | - |
| Bénéfice net (perte nette) | 1,42 | (0,07) | 2,51 | 0,58 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions) | 120,7 | 122,3 | 121,2 | 122,4 |
| Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions) | 120,9 | 122,3 | 121,4 | 122,8 |

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

| | Trois mois terminés les | | Neuf mois terminés les | |
|--|-------------------------|------------------|------------------------|-----------------|
| | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 |
| Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies | 219,4 | \$ (3,0) | \$ 402,4 | \$ 105,4 |
| Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies : | | | | |
| Éléments pouvant être reclassés aux résultats : | | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie : | | | | |
| Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés | 35,8 | (20,7) | 63,8 | 25,5 |
| Impôts différés | 0,5 | (1,6) | 25,5 | 17,6 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats : | | | | |
| Régimes à prestations définies : | | | | |
| Gain (perte) sur réévaluation | - | 18,0 | - | (121,0) |
| Impôts différés | - | (4,8) | - | 32,3 |
| | 36,3 | (9,1) | 89,3 | (45,6) |
| Résultat global lié aux activités poursuivies | 255,7 | (12,1) | 491,7 | 59,8 |
| Bénéfice lié aux activités abandonnées | 5,9 | - | 14,3 | - |
| Résultat global | 261,6 | \$ (12,1) | \$ 506,0 | \$ 59,8 |
| Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux | | | | |
| Actionnaires | 196,6 | \$ (16,7) | \$ 365,1 | \$ 38,1 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 59,1 | 4,6 | 126,6 | 21,7 |
| Résultat global attribuable aux | | | | |
| Actionnaires | 201,4 | \$ (16,7) | \$ 376,7 | \$ 38,1 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 60,2 | 4,6 | 129,3 | 21,7 |

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 30 septembre 2017

| | Télécommu- nications | Média | Sports et divertis- sment | Siège social et inter- sectoriels | Total |
|---|-------------------------|----------|---------------------------------|--|--------------|
| Revenus | 823,7 | \$ 231,6 | \$ 11,5 | \$ (32,1) | \$ 1 034,7 |
| Coûts liés au personnel | 92,7 | 62,1 | 3,6 | 12,3 | 170,7 |
| Achats de biens et services | 351,7 | 123,7 | 9,7 | (42,2) | 442,9 |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹ | 379,3 | 45,8 | (1,8) | (2,2) | 421,1 |
| Amortissement | | | | | 175,2 |
| Frais financiers | | | | | 75,5 |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | | | | | 80,2 |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | | | | | 6,7 |
| Gain sur vente de licences de spectre | | | | | (243,1) |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | | | | | 43,5 |
| Bénéfice avant impôts sur le bénéfice | | | | | 283,1 |
| | | | | | \$ |
| Acquisitions d'immobilisations | 132,9 | \$ 9,4 | \$ 0,2 | \$ - | \$ 142,5 |
| Acquisitions d'actifs incorporels | 28,6 | 1,4 | - | 0,5 | 30,5 |

Trois mois terminés le 30 septembre 2016

| | Télécommu- nications | Média | Sports et divertis- sment | Siège social et inter- sectoriels | Total |
|---|-------------------------|----------|---------------------------------|--|-------------|
| Revenus | 793,7 | \$ 221,7 | \$ 7,8 | \$ (24,9) | \$ 998,3 |
| Coûts liés au personnel | 88,6 | 60,6 | 2,4 | 18,2 | 169,8 |
| Achats de biens et services | 341,5 | 126,6 | 6,7 | (36,1) | 438,7 |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹ | 363,6 | 34,5 | (1,3) | (7,0) | 389,8 |
| Amortissement | | | | | 162,3 |
| Frais financiers | | | | | 82,7 |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | | | | | 68,3 |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | | | | | 1,2 |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | | | | | 40,9 |
| Bénéfice avant impôts sur le bénéfice | | | | | 34,4 |
| | | | | | \$ |
| Acquisitions d'immobilisations | 152,0 | \$ 10,1 | \$ 0,7 | \$ 1,0 | \$ 163,8 |
| Acquisitions d'actifs incorporels | 28,7 | 2,4 | 0,8 | 0,5 | 32,4 |

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Neuf mois terminés le 30 septembre 2017

| | Télécommu- nications | Média | Sports et divertis- sement | Siège social et inter- sectoriels | Total |
|---|-------------------------|----------|----------------------------------|--|--------------|
| Revenus | 2 443,7 | \$ 673,4 | \$ 26,9 | \$ (80,8) | \$ 3 063,2 |
| Coûts liés au personnel | 291,6 | 195,2 | 10,0 | 43,0 | 539,8 |
| Achats de biens et services | 1 006,9 | 420,0 | 24,3 | (109,3) | 1 341,9 |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹ | 1 145,2 | 58,2 | (7,4) | (14,5) | 1 181,5 |
| Amortissement | | | | | 518,3 |
| Frais financiers | | | | | 231,5 |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | | | | | 191,7 |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | | | | | 7,3 |
| Gain sur vente de licences de spectre | | | | | (330,9) |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | | | | | 43,8 |
| Perte sur refinancement de dettes | | | | | 15,6 |
| Bénéfice avant impôts sur le bénéfice | | | | | 504,2 |
| Acquisitions d'immobilisations | 441,9 | \$ 22,2 | \$ 0,7 | \$ 0,4 | \$ 465,2 |
| Acquisitions d'actifs incorporels | 87,0 | 5,1 | - | 1,5 | 93,6 |

Neuf mois terminés le 30 septembre 2016

| | Télécommu- nications | Média | Sports et divertis- sement | Siège social et inter- sectoriels | Total |
|---|-------------------------|----------|----------------------------------|--|--------------|
| Revenus | 2 346,6 | \$ 672,0 | \$ 24,8 | \$ (77,2) | \$ 2 966,2 |
| Coûts liés au personnel | 283,7 | 198,6 | 8,1 | 45,8 | 536,2 |
| Achats de biens et services | 978,1 | 434,7 | 22,9 | (110,5) | 1 325,2 |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹ | 1 084,8 | 38,7 | (6,2) | (12,5) | 1 104,8 |
| Amortissement | | | | | 485,7 |
| Frais financiers | | | | | 243,6 |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | | | | | 118,1 |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | | | | | 14,7 |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | | | | | 40,9 |
| Bénéfice avant impôts sur le bénéfice | | | | | 201,8 |
| Acquisitions d'immobilisations | 507,9 | \$ 28,9 | \$ 1,9 | \$ 2,6 | \$ 541,3 |
| Acquisitions d'actifs incorporels | 93,3 | 7,6 | 1,1 | 2,2 | 104,2 |

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

| | Capitaux propres attribuables aux actionnaires | | | | Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|--|--|------------------|------------------------|--|---|----------------------------|
| | Capital-actions | Surplus d'apport | Bénéfices non répartis | Cumul des autres éléments du résultat global | | |
| Solde au 31 décembre 2015 | 325,6 | \$ 2,3 | \$ 82,2 | \$ (111,2) | \$ 353,1 | \$ 652,0 |
| Bénéfice net | - | - | 71,4 | - | 34,0 | 105,4 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | - | (33,3) | (12,3) | (45,6) |
| Dividendes ou distributions | - | - | (15,3) | - | (14,3) | (29,6) |
| Rachat d'actions catégorie B | (0,8) | - | (7,8) | - | - | (8,6) |
| Solde au 30 septembre 2016 | 324,8 | 2,3 | 130,5 | (144,5) | 360,5 | 673,6 |
| Bénéfice net | - | - | 123,3 | - | 20,1 | 143,4 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | - | 38,4 | 16,2 | 54,6 |
| Dividendes ou distributions | - | - | (5,5) | - | (4,8) | (10,3) |
| Rachat d'actions catégorie B | (1,5) | - | (12,6) | - | - | (14,1) |
| Solde au 31 décembre 2016 | 323,3 | 2,3 | 235,7 | (106,1) | 392,0 | 847,2 |
| Bénéfice net | - | - | 304,1 | - | 112,6 | 416,7 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | - | 72,6 | 16,7 | 89,3 |
| Émission d'actions catégorie B | 1,1 | 1,2 | - | - | - | 2,3 |
| Dividendes ou distributions | - | - | (18,8) | - | (14,1) | (32,9) |
| Rachat d'actions catégorie B | (5,8) | - | (61,1) | - | - | (66,9) |
| Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle | - | - | (26,6) | (0,4) | (16,9) | (43,9) |
| Solde au 30 septembre 2017 | 318,6 | \$ 3,5 | \$ 433,3 | \$ (33,9) | \$ 490,3 | \$ 1 211,8 |

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

| | Trois mois terminés les 30 septembre | | Neuf mois terminés les 30 septembre | |
|---|---|----------------|--|----------------|
| | 2017 | 2016 | 2017 | 2016 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | |
| Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies | 219,4 | \$ (3,0) | \$ 402,4 | \$ 105,4 |
| Ajustements pour : | | | | |
| Amortissement des immobilisations | 148,5 | 138,5 | 440,5 | 413,6 |
| Amortissement des actifs incorporels | 26,7 | 23,8 | 77,8 | 72,1 |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers | 80,2 | 68,3 | 191,7 | 118,1 |
| Gain sur vente de licences de spectre | (243,1) | - | (330,9) | - |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs | 43,5 | 40,9 | 43,8 | 40,9 |
| Perte sur refinancement de dettes | - | - | 15,6 | - |
| Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme | 1,8 | 1,8 | 5,3 | 5,2 |
| Impôts différés | 61,3 | (13,8) | 87,3 | (34,1) |
| Autres | (0,4) | (0,2) | 2,5 | 1,9 |
| | 337,9 | 256,3 | 936,0 | 723,1 |
| Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation | 44,6 | 85,8 | (73,3) | 79,1 |
| Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies | 382,5 | 342,1 | 862,7 | 802,2 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | |
| Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle | (43,9) | - | (43,9) | - |
| Acquisitions d'entreprises | - | - | (5,8) | (119,1) |
| Dispositions d'entreprises | - | - | - | 3,0 |
| Acquisitions d'immobilisations | (142,5) | (163,8) | (465,2) | (541,3) |
| Acquisitions d'actifs incorporels | (30,5) | (32,4) | (93,6) | (104,2) |
| Produit de l'aliénation d'éléments d'actif | 432,7 | 1,3 | 618,0 | 3,1 |
| Autres | (4,5) | 13,0 | (4,7) | 13,3 |
| Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités d'investissement poursuivies | 211,3 | (181,9) | 4,8 | (745,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | | |
| Variation nette des emprunts bancaires | (7,5) | (21,5) | (18,9) | (1,6) |
| Variation nette des facilités de crédit renouvelable | 92,9 | (99,3) | (90,6) | 5,6 |
| Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement | 49,8 | - | 844,3 | - |
| Remboursement de la dette à long terme | (32,7) | (2,2) | (686,5) | (12,2) |
| Remboursement des débetures convertibles | (95,2) | - | (95,2) | - |
| Règlement de contrats de couverture | - | - | (3,2) | 3,6 |
| Émission d'actions catégorie B | 1,1 | - | 1,1 | - |
| Rachat d'actions catégorie B | (37,6) | (5,0) | (66,9) | (8,6) |
| Dividendes | (6,7) | (5,5) | (18,8) | (15,3) |
| Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle | (4,6) | (4,7) | (14,1) | (14,3) |
| Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies | (40,5) | (138,2) | (148,8) | (42,8) |
| Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies | 553,3 | 22,0 | 718,7 | 14,2 |
| Flux de trésorerie utilisés pour les activités abandonnées | (0,3) | - | (0,6) | - |
| Espèces et quasi-espèces au début de la période | 187,4 | 10,8 | 22,3 | 18,6 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de la période | 740,4 | \$ 32,8 | \$ 740,4 | \$ 32,8 |
| Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit | | | | |
| Espèces | 738,7 | \$ 31,3 | \$ 738,7 | \$ 31,3 |
| Quasi-espèces | 1,7 | 1,5 | 1,7 | 1,5 |
| | 740,4 | \$ 32,8 | \$ 740,4 | \$ 32,8 |
| Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation | | | | |
| Intérêts payés en espèces | 40,8 | \$ 42,3 | \$ 184,0 | \$ 197,0 |
| Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements) | 1,1 | 14,1 | 57,5 | 78,0 |

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

30 septembre

31 décembre

2017

2016

Actif

Actif à court terme

| | | | | |
|--------------------------|----------------|----|--------------|----|
| Espèces et quasi-espèces | 740,4 | \$ | 22,3 | \$ |
| Débiteurs | 543,0 | | 525,4 | |
| Impôts sur le bénéfice | 25,8 | | 6,9 | |
| Stocks | 196,9 | | 183,3 | |
| Frais payés d'avance | 65,5 | | 53,0 | |
| | 1 571,6 | | 790,9 | |

Actif à long terme

| | | | | |
|--------------------------------|----------------|--|----------------|--|
| Immobilisations | 3 589,5 | | 3 605,1 | |
| Actifs incorporels | 933,9 | | 1 224,0 | |
| Écart d'acquisition | 2 695,8 | | 2 725,4 | |
| Instruments financiers dérivés | 620,6 | | 809,0 | |
| Impôts différés | 36,0 | | 16,0 | |
| Autres éléments d'actif | 91,4 | | 91,9 | |
| | 7 967,2 | | 8 471,4 | |

Total de l'actif

9 538,8 \$ **9 262,3** \$

Passif et capitaux propres

Passif à court terme

| | | | | |
|--|----------------|----|----------------|----|
| Emprunts bancaires | - | \$ | 18,9 | \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 687,4 | | 705,9 | |
| Provisions | 24,1 | | 69,3 | |
| Revenus différés | 355,7 | | 339,7 | |
| Impôts sur le bénéfice | 13,6 | | 35,2 | |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | 25,2 | | 51,8 | |
| | 1 106,0 | | 1 220,8 | |

Passif à long terme

| | | | | |
|--------------------------------|----------------|--|----------------|--|
| Dette à long terme | 5 432,8 | | 5 616,9 | |
| Instruments financiers dérivés | 51,7 | | 0,3 | |
| Débtures convertibles | 450,0 | | 500,0 | |
| Autres éléments de passif | 645,9 | | 516,2 | |
| Impôts différés | 640,6 | | 560,9 | |
| | 7 221,0 | | 7 194,3 | |

Capitaux propres

| | | | | |
|---|----------------|--|--------------|--|
| Capital-actions | 318,6 | | 323,3 | |
| Surplus d'apport | 3,5 | | 2,3 | |
| Bénéfices non répartis | 433,3 | | 235,7 | |
| Cumul des autres éléments du résultat global | (33,9) | | (106,1) | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 721,5 | | 455,2 | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 490,3 | | 392,0 | |
| | 1 211,8 | | 847,2 | |

Total du passif et des capitaux propres

9 538,8 \$ **9 262,3** \$